



03.55.12.01.59

• **CONTACTEZ-NOUS**

Une prise de contact, c'est déjà un premier pas vers du répit et du relaying. Vous pouvez nous joindre par téléphone ou bien par mail :

pfr@lespep55.org

• **QUI SONT NOS RELAYEURS ?**

Le relaying est effectué par un relayingeur agréé par notre association.

• **LE RELAYAGE :**

Nous nous déplaçons partout en Meuse. **Nous effectuons un entretien à vos côtés pour comprendre vos besoins et organiser au mieux le relaying.** Notre objectif : assurer un relaying de qualité en toute confiance.

LA SOLIDARITÉ EN **ACTION**



Depuis 1916, l'association Les PEP 55 favorise le droit et l'accès de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale dans une société plus solidaire

Solidarité - Égalité - Citoyenneté - Laïcité

Adresse **43, rue de Champagne, 55000, Bar-le-Duc**

2, avenue du 30e Corps, 55100, Verdun

Téléphone **03.29.79.31.24**

Email **accueil@lespep55.org**

Site web **www.lespep55.org**



**SERVICE DE RELAYAGE
À DOMICILE**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

Le service de relaying est financé par l'ARS Grand Est, dans le cadre du plan national **"50 000 solutions"**

Proches aidant·e·s d'une personne en situation de handicap, porteuse d'un **Trouble du NeuroDéveloppement ?**

Et si vous preniez du temps pour vous ?



PFR PH 55

Du répit pour les aidants



DU RELAI POUR DU RÉPIT

Vous êtes aidant-e d'une personne en situation de handicap ?

Et si vous faisiez appel à notre service de relaiage pour s'occuper de votre proche, **à domicile**, afin que vous puissiez **prendre du temps pour vous en toute sérénité**.



QUI ?

Les proches d'une personne en situation de handicap.

Peu importe l'âge de l'aidé-e et de ses aidant-e-s



OÙ ?

Notre service de relaiage intervient **partout en Meuse, à domicile !**



QUAND ?

Du mardi au samedi, de 10h à 22h.

Le service est ouvert 44 semaines par an. Le relaiage s'effectue sur une durée maximum de 6h.



QUEL TARIF ?

3€ / heure pour le proche aidé.

1€ / heure par frère et sœur en plus.

La dernière fois que...

- ... vous êtes allé-e chez le coiffeur ?
- ... vous avez mangé au restaurant ?
- ... vous avez bu un verre entre ami-e-s ?
- ... vous êtes parti-e en balade ?



PENSEZ À VOUS !

Grâce au relaiage à domicile, profitez d'un moment rien que pour vous. Votre proche est entre de bonnes mains, chez vous, avec l'un de nos relaiageurs.

Face au handicap d'un proche, les aidant-e-s ont trop souvent tendance à s'oublier.

Notre service de relaiage est là pour vous permettre de vous octroyer un moment de répit.

Le répit, c'est quoi ?

Le répit, c'est souffler un peu pour mieux continuer.

C'est un moment de pause, une parenthèse offerte aux proches aidants pour qu'ils puissent prendre soin d'eux, se reposer, se ressourcer, ou simplement vivre un instant pour eux.

Parce qu'**aider, c'est essentiel**, mais **se préserver, c'est vital**.

NOTRE PLATEFORME DE RÉPIT

- **Écoute active et soutien aux aidant-e-s**
- **Orientation vers des solutions de répit**
- **Séjours de répit**
- **Informations sur le droit des aidant-e-s**
- **Animations pour les aidant-e-s**
- **Actions de sensibilisation, formation**

